



CENTRE DE LA PETITE ENFANCE PREMIER PAS

PROGRAMME ÉDUCATIF

SEPTEMBRE 2021



Table des matières

CHAPÎTRE 1 - LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LES APPROCHES ÉDUCATIVES DE NOTRE SERVICE DE GARDE.....	4
1.1 Mission	4
1.2 Valeurs	4
1.3 Objectifs du programme éducatif.....	5
1.4 Approche éducative	5
1.5 La pédagogie Enfant Nature.....	5
CHAPITRE 2 – LES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE AU CPE	7
2.1 Structuration des lieux	8
2.1.1 L'aménagement par coins d'activités (Intérieur et extérieur)	8
2.1.2 Liste des différents centres d'apprentissage offerts aux enfants (aménagés selon les besoins)	8
2.1.2.1 Les coins d'apprentissage intérieurs	8
2.1.2.2 Les coins d'apprentissage extérieurs	9
2.2 Structuration des activités	11
2.3 Mise en place de périodes	11
2.3.1 La période du cercle.....	11
2.3.2 La période d'atelier	11
2.3.3 La période en groupe	12
2.3.4 La période de transition et de routine.....	12
2.3.5 Les périodes « Enfant Nature »	12
2.4 Les types d'activités	13
2.4.1 Physique et motrice	13
2.4.2 Intellectuelle	13
2.4.3 Langagière.....	14
2.4.4 Culturelle.....	14
2.4.5 Sociale.....	14
2.4.6 Affective.....	14
2.4.7 Créative	15
2.5 L'intervention du personnel éducateur auprès des enfants et des parents	15
2.5.1 Principes devant guider nos interventions :	15
CHAPITRE 3 – LE PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE	18
CHAPITRE 4 – LES PRINCIPES DE BASE DU PROGRAMME ÉDUCATIF.....	19
CHAPITRE 5 – LES DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT	21
CHAPITRE 6 – L'ADAPTATION ET L'INTÉGRATION À LA VIE EN COLLECTIVITÉ.....	23

**CHAPITRE 7 – LA PROMOTION ET LA PRÉVENTION VISANT LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES
HABITUDES ALIMENTAIRES ET DE SAINES HABITUDES DE VIE..... 24**

**CHAPITRE 8 – L’APPROPRIATION, LE PARTAGE ET L’APPLICATION DE NOTRE PROGRAMME ÉDUCATIF
..... 26**

CHAPITRE 1 - LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LES APPROCHES ÉDUCATIVES DE NOTRE SERVICE DE GARDE

1.1 Mission

- ✓ Offrir aux parents ou au tuteur des services de garde de qualité qui répondent à leurs besoins.
- ✓ Offrir à chaque enfant, de la naissance à la maternelle, un environnement chaleureux et stimulant qui assure le développement optimal de tous les aspects de sa personnalité, dans le respect de son identité et de ses coutumes.
- ✓ Offrir aux membres du personnel la reconnaissance de leur travail, un support professionnel adéquat, l'opportunité de se perfectionner, de briser l'isolement et de s'impliquer dans un projet social.
- ✓ En étroite collaboration avec la famille immédiate, la famille élargie, le personnel et toutes les ressources à la petite enfance disponibles, notre CPE travaille au niveau de l'éducation, de la culture, de la santé, de la nutrition, de la sécurité, de l'acquisition de comportements sociaux, du développement global de l'enfant et du soutien à la famille.
- ✓ Pour le bien-être des enfants et des membres du personnel, nous misons sur un contexte qui facilite l'accès à un environnement naturel dans le but de favoriser le jeu libre et actif en nature permettant du même coup de mettre l'enfant en contact avec ses origines culturelles.¹

1.2 Valeurs

- ✓ L'amour des enfants indépendamment de la situation ou des problèmes rencontrés ;
- ✓ Le bonheur comme un état de satisfaction stable et durable;
- ✓ Le partage, si cher aux membres des Premières Nations;
- ✓ La créativité et l'autonomie;
- ✓ La patience et l'intérêt pour le style d'intervention démocratique;
- ✓ Le respect de l'enfant et de son rythme de développement, des autres et de l'environnement;
- ✓ La confiance en soi;
- ✓ La connexion à la nature et l'éveil de la sensibilité écologique.

¹ Les approches éducatives autochtones priorisent les mêmes objectifs et les mêmes moyens que la pédagogie nature, à savoir le développement de l'individu dans son intégralité par des apprentissages expérientiels, entre les pairs et dans le respect des autres et de la nature. La combinaison des approches autochtones et des nouvelles initiatives de pédagogie nature peut résulter en davantage de respect mutuel et d'accueil entre les nations, en un enrichissement de la culture locale et en une représentation plus riche et diversifiée des traditions.

1.3 Objectifs du programme éducatif

- ✓ Favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne, notamment sur les plans affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur;
- ✓ Amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et à s'y intégrer harmonieusement;
- ✓ Donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influent de manière positive sur sa santé et son bien-être;
- ✓ Exclure toute activité ayant pour objectif l'apprentissage d'une croyance, d'un dogme ou la pratique d'une religion particulière.
- ✓ Développer le désir et le besoin d'être en contact avec la nature, de la protéger et la respecter en exposant l'enfant à un mode de vie en lien étroit avec la nature.

1.4 Approche éducative

- ✓ Nous croyons que l'enfant est une personne à part entière qui naît avec une curiosité et un désir naturel d'apprendre. Ce point de vue sur l'enfant conduit l'adulte qui l'accompagne à faire confiance à sa capacité de développer son plein potentiel. (Approche humaniste)
- ✓ Nous croyons que le développement de l'enfant relève à la fois de ses caractéristiques individuelles et de l'influence de son environnement. (Approche écologique)
- ✓ Nous croyons que le personnel éducateur crée des conditions propices à l'établissement d'un lien affectif significatif avec l'enfant afin d'assurer son bien-être et de favoriser son développement. (Théorie de l'attachement), mais nous croyons également qu'il faut tout un village pour élever un enfant et que le lien d'attachement n'a pas priorité sur l'identité culturelle;
- ✓ Nous croyons que le personnel éducateur joue un rôle de première importance pour accompagner l'enfant actif dans son apprentissage en fonction de son développement, de ses besoins et de ses champs d'intérêt individuels. (Apprentissage actif et accompagné)
- ✓ Nous croyons que l'enfant se développe plus sainement par le contact avec le milieu naturel (Éducation par la nature)

1.5 La pédagogie Enfant Nature

Afin de mettre de l'avant et de concrétiser la mission et les valeurs de notre programme éducatif, la Pédagogie Enfant Nature est déployée au sein de l'établissement. Elle est la pierre angulaire autour de laquelle s'organise la majorité des journées des enfants de tous nos groupes d'âge. Cette pédagogie, émergeant de la pédagogie Nature de Claire Warden, est définie comme étant une philosophie d'apprentissage *en, avec et par* la nature (plutôt que seulement *dans* ou *au sujet de* la nature).

La pédagogie nature vise l'intégration de la nature dans les processus de planification et d'évaluation en éducation, dans les expériences concrètes vécues par les enfants et dans les interactions ayant lieu entre les enfants, les intervenants et les familles. Cette philosophie d'apprentissage reconnaît et respecte le rôle qu'occupe la nature dans le développement global des enfants. Selon cette approche,

l'imprévisibilité des milieux naturels, le climat changeant et l'évolution des saisons sont des opportunités qu'offre la nature aux enfants de se développer dans tous les domaines.²

Dans cet ordre d'idées, la pédagogie Enfant Nature s'appuie sur la conviction que de mettre l'enfant en interaction avec la nature dans un contexte d'exploration et de jeu libre actif et créatif favorise toutes les sphères de son développement. Il s'agit d'une approche éducative expérientielle en plein air qui vise en premier lieu à reconnecter les enfants à la nature. Cette pédagogie inclusive vise aussi à favoriser le développement global, les saines habitudes de vie et la réussite éducative des enfants, ce qui rejoint les objectifs visés par notre programme éducatif.

Plus concrètement, la pédagogie Enfant Nature intégrée par les éducatrices via une formation continue et expérientielle inclut un coffre d'outils pédagogiques basé sur des histoires adaptées à la culture et la nature du Québec. Afin de structurer l'utilisation de la pédagogie Enfant Nature, la *Coopérative Enfant Nature* a développé un modèle d'intervention définissant des clés d'apprentissage. Ces outils pédagogiques adaptés à l'âge des enfants guident les éducatrices dans la planification et le déroulement des moments en nature.

Qu'est-ce que la pédagogie Enfant Nature ?

- ✓ Il s'agit d'une approche d'éducation expérientielle en plein air.
- ✓ C'est une philosophie, un mode de vie où l'enfant et la nature sont les maîtres.
- ✓ Elle vise à apprendre en interaction avec la nature.
- ✓ Elle valorise une exploration qui favorise le jeu libre, actif et créatif avec du matériel de la nature ou recyclé.
- ✓ C'est une pédagogie qui peut être vécue à la fois à l'extérieur et à l'intérieur
- ✓ Elle encourage et favorise la complicité et la continuité avec les parents.

Et plus concrètement, elle inclut :

- ✓ Une formation spécifique, continue et expérientielle.
- ✓ Des histoires mettant en vedette les animaux de la faune québécoise.
- ✓ Des clés d'apprentissage touchant toutes les dimensions du développement global.
- ✓ Du matériel pédagogique éco-responsable et durable.
- ✓ Une boîte éducative remplie de matériel de plein air, de la nature, libre et recyclé, conçue pour enrichir les moments à l'extérieur tout en favorisant le jeu libre et actif.

² Warden, C. (2018). *Nature Pedagogy: A common thread connecting nature-based settings worldwide*. Natural Start Alliance. <https://naturalstart.org/feature-stories/nature-pedagogy-common-thread-connecting-nature-based-settings-worldwide>

CHAPITRE 2 – LES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE AU CPE

La qualité éducative à notre CPE repose sur deux grandes catégories d'éléments. La première concerne le ratio-adulte-enfants, la taille des groupes et la formation du personnel, tous des éléments encadrés par la réglementation sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Tel que stipulé par la Loi sur les Services de Garde à l'Enfance, le nombre d'enfants par membre du personnel de garde en installation ne doit pas dépasser :

- ✓ 5 enfants présents et âgés de 17 mois et moins;
- ✓ 8 enfants présents et âgés de 18 à 47 mois;
- ✓ 10 enfants présents et âgés de 48 mois et plus ne fréquentant pas une classe du niveau de l'éducation préscolaire pour les enfants de 5 ans ou du niveau de l'enseignement primaire;

Tous les membres du personnel de garde sont des éducatrices qualifiées où en voie de l'être. Ils sont responsables du développement des habiletés de l'enfant, de leur hygiène, de leur bien-être et de leur sécurité pendant la période où ils fréquentent le Centre de la Petite Enfance. Ils développent un programme d'activités équilibré en fonction du groupe d'âge qui leur est assigné. De plus, l'ensemble des éducatrices reçoit une formation offerte par la Coopérative Enfant Nature pour l'application de la pédagogie Enfant Nature. Il s'agit d'une formation expérientielle et continue, durant laquelle l'éducatrice se familiarise avec le matériel pédagogique et apprend à planifier les moments en nature.

Le deuxième élément fait référence à l'interaction du personnel éducateur avec les enfants et à la volonté pour les gestionnaires de soutenir la qualité éducative.

Les expériences vécues par les enfants au CPE se manifestent par :

- ✓ Un déroulement de la journée adapté au groupe ;
- ✓ La variation et la richesse des expériences qu'ils sont appelés à y vivre;
- ✓ Un horaire adapté au rythme des jeunes enfants,
- ✓ Des jeux amorcés par eux;
- ✓ Des transitions bien organisées.

Les lieux et le matériel sont aménagés de manière à procurer aux enfants un sentiment de sécurité, un coin intime et protecteur où se côtoient variété, polyvalence et accessibilité. Les éducatrices assurent, lors des moments libres en nature, un équilibre adéquat entre la prise de risque et la sécurité des enfants.

L'interaction entre le personnel éducateur et les parents est favorisée par l'ouverture et le respect des réalités familiales et culturelles dont fait preuve l'équipe du CPE. Elle est facilitée par la variété des moyens de communication mis en place pour répondre aux différents besoins des parents. (À petits pas, texto, téléphone, courriel...)

Le cheminement préconisé pour appliquer les orientations éducatives ci-haut décrites devra prendre en considération les particularités des enfants de La Tuque et de Trois-Rivières, notamment en ce qui a trait à la cohabitation des allochtones et des autochtones et à l'étroite collaboration nécessaire visant à reconnaître et à renforcer les interventions du Programme d'Aide Préscolaire aux Autochtones (PAPACUN) et celles de tous les autres partenaires du milieu.

2.1 Structuration des lieux

L'aménagement intérieur et extérieur prévoit

- ✓ Que les espaces de jeu tiennent compte des besoins et des intérêts des enfants;
- ✓ Que l'enfant ait un contact direct avec le matériel ;
- ✓ Que l'aménagement des locaux favorise le développement global de l'enfant;
- ✓ Que les lieux soient accueillants et confortables pour les enfants, mais aussi pour les parents;
- ✓ Que le matériel mis à la disposition des enfants corresponde à leur âge et à leur niveau de développement.

2.1.1 L'aménagement par coins d'activités (Intérieur et extérieur)

Au Centre, les aires de jeux sont aménagées de façon à encourager les enfants à diversifier leurs choix d'activités. Elles sont identifiées afin d'aider les enfants à les reconnaître.

Les aires d'activités permettent à l'enfant de vivre des expériences différentes qui contribuent à son développement global. Un même coin peut favoriser plusieurs dimensions de son développement (physique et motrice, intellectuelle, langagière, culturelle, sociale, affective et créatrice)

Chaque groupe d'enfants a sa propre salle, mais il peut accéder aux salles communes et aux autres pièces pour des activités spécifiques.

2.1.2 Liste des différents centres d'apprentissage offerts aux enfants (aménagés selon les besoins)

2.1.2.1 Les coins d'apprentissage intérieurs

Coin des blocs

Permet à l'enfant de construire des structures, de découvrir et d'approfondir les relations spatiales (c.-à-d. mise à la disposition de : blocs de toutes les formes et grandeurs, boîtes et cylindres en carton de différentes grandeurs, camions, avions, bateaux, autos, figurines, animaux, ferme, maison, garage, objets qui représentent différents lieux, objets qui

s'encastrent et se démontent, petits tapis, tablettes, paniers de rangement, etc.)

Coin maison/imitation

Permet à l'enfant de vérifier ses connaissances sur le monde qui l'entoure, d'imiter des modèles, d'exprimer ses émotions, de communiquer en étant à l'écoute de ses besoins (c.-à-d. mise à la disposition de : mobiliers de cuisine, de salon et de chambre,

ustensiles et vaisselle, aliments en plastique, poupées, matériel pour poupées, déguisements, objets usuels de la maison, miroir, marionnettes, etc.)

Coin des arts

Permet à l'enfant de transformer les objets et de leur donner un sens, de représenter par la manipulation de matériaux tout ce qu'il fait, ce qu'il voit et ce qu'il imagine (c.-à-d. mise à la disposition de : papiers de construction, de soie, journal, d'emballage; colle, ciseaux, élastiques, ficelles, ruban, gouache, peinture tactile, pots, pinceaux, éponges, étampes, pâte à modeler, tissus, ouate, bâtons de sucette glacée, pailles, liège, catalogues, crayons de couleur, feutrine, table, chaises, chevalet, tableau, armoire de rangement, etc.)

Coin jeux de table

Permet à l'enfant de manipuler, d'ordonner, de décoder, de s'investir dans un type d'activité plus individuel (c.-à-d. mise à la disposition de : cassette, perles à enfiler, jeu de dominos, objets à ordonner, blocs Lego, jeux de mémoire et

d'observation, jeux de société, casiers de rangement, chaises, tables, etc.)

Coin des livres

Permet à l'enfant de découvrir et reconnaître les lettres et les livres, de s'éveiller à la lecture et l'écriture par graphie, de favoriser son développement langagier (c.-à-d. mise à la disposition de : livres d'histoire, livres fabriqués par les enfants, album photos, jeux de lettres aimantées, feuilles, crayons, lettres et formes à tracer, boîte de mots, centre d'écoute, cassette d'histoires et de musique, ordinateurs et logiciels, coussins, chaise berçante, bibliothèque, tapis, etc.)

Coin de musique et mouvement

Permet à l'enfant d'exprimer la rythmique et l'expression par le mouvement (c.-à-d. mise à la disposition de : maximum d'espace libre, instruments de musique, cassette audio, magnétophone, structure pour grimper, ramper, sauter, glisser, tunnel, balles, ballons, cerceaux, corde à danser, parachute, matelas, etc.)

2.1.2.2 Les coins d'apprentissage extérieurs

Notre CPE accorde une grande importance à la qualité et la fréquence des moments vécus à l'extérieur. Pour favoriser l'éducation en plein air, l'Enfant Nature mise sur la création de conditions humaines et physiques optimales. L'acclimatation à différents milieux naturels soit de la cour des tout-petits au parc de proximité en milieu urbain et semi-urbain jusqu'à la pleine nature fait partie des conditions physiques optimales.

Coin menuiserie

Permet à l'enfant d'utiliser des matériaux de construction et des outils (c.-à-d. mise à la disposition de : banc de travail pour scier, clouer, étagère, outils variés, bois, clous, papier sablé, boulons, vis, etc.)

Coin eau et sable

Permet à l'enfant d'expérimenter différents principes à partir d'éléments solides et liquides, de creuser, de remplir, de vider, de mélanger, de modeler, de mouler, avec différentes textures (c.-à-d. mise à la disposition de : bac à eau, à sable, à riz, à fèves, autos et camions de plastiques, contenants de différentes grosseurs, chaudières, pelles, tasse à mesurer, vaisselle à vider, à transvider, à flottaison, etc.)

Coin des sciences

Permet de conduire des expériences scientifiques, d'observer, de poser des hypothèses, de cultiver des plantes ou de s'occuper des animaux, c'est le coin des découvertes et de la manipulation (c.-à-d. mise à la disposition de : Loupes, aimants, balance, microscope, aquarium, cage, plantes, roches, table, étagère, chaises, etc.)

Piste d'hébertisme (La Tuque)

La piste longue de plusieurs mètres regroupe 10 modules d'hébertisme aménagés le long du parcours et permet de diversifier, d'enrichir et d'augmenter les activités pour les éducatrices et les enfants. En fait, nous tentons de mettre sur pied une manière novatrice de livrer le PAPA.

Chacun des dix modules de la piste d'hébertisme, soit la toile d'araignée, le gorille, les trapèzes, le serpent, le rappel, le pont chinois, l'épi, le pont de cordes, les pas de loup et l'écureuil sont conçus pour favoriser l'exercice de mouvements naturels fondamentaux. Ils sont ancrés de façon très sécuritaire et aménagés sur une surface absorbante de fibres de bois.

Tous les modules sont accompagnés d'un panneau les identifiant et sur lesquels sont également indiqués des conseils de sécurité, les variantes à explorer, le niveau de difficulté et le groupe d'âge suggéré.

La tente prospecteur

Principalement utilisée lors des moments Enfant Nature à proximité, elle permet aux enfants d'avoir accès à un espace de loisir et de repos à l'extérieur. Que ce soit pour la détente, la collation ou le jeu, cet espace polyvalent offre aux enfants et aux éducatrices des opportunités supplémentaires de favoriser le jeu à l'extérieur et l'apprentissage par la nature à proximité. La mise en place de cette tente prospecteur permet également de souligner

l'histoire des peuples autochtones et vise à reconnecter les enfants à leur culture ancestrale.

Coin La boîte éducative Enfant Nature

La boîte éducative fait partie des nombreuses initiatives propulsées par la Coopérative Enfant nature afin de favoriser le développement global, les saines habitudes de vie et la réussite éducative des enfants.

Concrètement, cette boîte éducative est un conteneur polyvalent qui permet aux intervenantes et aux utilisateurs d'enrichir leurs moments d'apprentissages avec la nature à proximité. Elle est mise à la disposition des enfants pour leur permettre de diversifier les opportunités éducatives grâce aux différents matériaux de jeu portatifs, manufacturés, recyclés et de la nature. Non seulement la présence d'éléments de jeu naturel et de construction amènera l'enfant à bonifier ses habiletés créatives, mais encore les possibilités d'apprentissage liées à l'utilisation de la boîte éducative Enfant Nature sont quasi illimitées.

Principalement, nous y retrouvons du matériel qui répond aux besoins et à la réalité des enfants du milieu (c.-à-d. des éléments tels que du matériel de plein air, des raquettes à neige, des sceaux, des pelles, des outils, de grosses bobines de bois, des bâches, des tapis de sol, des planches, etc.)

Parcs de proximité (milieux urbains et semi-urbains)

Pour favoriser l'éducation en plein air, Enfant Nature mise sur la création de conditions humaines et physiques optimales. L'acclimatation à différents milieux naturels soit de la cour des tout-petits au parc de proximité en milieu urbain et semi-urbain jusqu'à la pleine nature fait donc partie du quotidien des enfants qui fréquentent le CPE. Lors de ces sorties, les déplacements se font principalement par l'utilisation du transport actif (c.-à-d. la marche ou à vélo) ou par l'utilisation de l'autobus du CPE.

Pleine nature

Grâce à la pédagogie Enfant Nature, les enfants qui fréquentent notre CPE ont la chance de sortir des

limites de la cour aménagée pour se retrouver en pleine nature. Ils sont alors amenés à explorer librement et à s'abandonner dans le monde imaginaire des animaux d'Enfant Nature.

2.2 Structuration des activités

Le CPE :

- ✓ Établit un horaire régulier, mais flexible;
- ✓ Fait participer les enfants à l'aménagement de leur environnement;
- ✓ Permet aux enfants de choisir leurs activités ;
- ✓ Tient compte des besoins individuels des enfants dans l'horaire des activités ;
- ✓ Encourage la créativité de l'enfant ;
- ✓ Favorise les activités ouvertes qui font appel à tous les aspects du développement ;
- ✓ Varie les modes d'encadrement et d'animation ;
- ✓ Accorde une attention particulière à chacun des enfants durant les activités ;
- ✓ Privilégie le jeu comme moyen de stimulation ;
- ✓ Encourage toutes les formes de jeu ;
- ✓ Favorise les occasions d'échange entre les enfants ;
- ✓ Favorise la continuité entre les activités du Centre et celles de la famille ;
- ✓ Suscite des échanges avec les parents.

2.3 Mise en place de périodes

L'horaire doit être flexible et s'adapter aux différentes situations. Il doit aussi offrir des activités variées : jeux calmes, actifs, individuels et collectifs.

Chaque éducatrice prépare ses activités et coins d'activités pour son groupe d'enfants. Parfois, les éducatrices peuvent se réunir ensemble pour offrir des activités à plusieurs groupes d'enfants d'âges variés. À cette occasion, les enfants choisissent l'activité qu'ils désirent faire.

2.3.1 La période du cercle

Cette période permet aux enfants et aux éducatrices d'être ensemble pour chanter, raconter une histoire, méditer, faire des jeux collectifs et présenter le thème de la semaine. Ce moment se passe habituellement en grand groupe et peut avoir lieu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

2.3.2 La période d'atelier

Cette période se divise en trois parties :

- ✓ Planification : L'enfant décide où il désire jouer et l'indique au tableau de planification ou par un autre

- moyen (ex. photo).
- ✓ Participation : Moment où l'enfant exécute ou réalise ce qu'il a planifié.
 - ✓ Retour: Permet à l'enfant de s'exprimer sur l'atelier qu'il vient de vivre (Ce qu'il a fait, appris ou ce qu'il voudrait changer.)

Un atelier signifie un jeu traitant d'un thème particulier et ayant lieu dans un des coins d'activités. L'enfant décide selon ses goûts et intérêts le coin où il désire jouer et l'éducatrice peut aider l'enfant à exprimer son choix, à reconnaître et utiliser le matériel mis à sa disposition.

Plusieurs enfants peuvent participer à l'atelier en même temps, en jouant individuellement ou ensemble.

La durée de l'atelier peut varier selon l'âge des enfants.

Contrairement au jeu libre, le jeu en atelier suppose que l'éducatrice est présente pour y jouer un rôle d'observation et d'accompagnement.

2.3.3 La période en groupe

Ce temps d'activité est de type dirigé. L'éducatrice décide et planifie l'activité à faire, elle peut donc initier les enfants à du nouveau matériel et activités qu'ils pourront par la suite utiliser dans leur planification.

2.3.4 La période de transition et de routine

Il s'agit de périodes importantes à prévoir dans la journée : arrivée, départ, repas, toilette, sieste, rangement et changement d'activités. Elles servent souvent de repère de la journée pour l'enfant.

2.3.5 Les périodes « Enfant Nature »

Le modèle d'intervention Enfant Nature est constitué de quatre étapes : la planification, la centration, l'exploration et l'intégration.

1. La planification initiale, à l'intérieur ou à l'extérieur, permet à l'enfant de se familiariser avec l'animal thématique et d'acquérir de multiples connaissances liées à la faune et à la flore via un conte, une marionnette et des fiches éducatives.
2. L'enfant s'initie, à travers la centration, à la méditation et au chant.
3. L'exploration représente les activités effectuées à l'extérieur. L'enfant est invité à explorer le plus librement possible, tout en étant guidé par l'intention ciblée initialement par l'éducatrice. (L'intention peut par exemple concerner la sphère motrice, langagière ou sociale.)
4. L'intégration, souvent effectuée par l'entremise de dessins ou de présentations, représente la finalité de l'aventure. L'éducatrice est en outre invitée à tenir un journal de groupe ainsi qu'un journal individuel pour chaque enfant.

L'approche est évolutive dans le temps, car elle implique une progression des défis et de la saine prise de risque au cours de l'année en fonction des habiletés des enfants.

2.4 Les types d'activités

La pédagogie Enfant Nature a pour mission de promouvoir le développement global par le biais du jeu libre et actif en interaction avec la nature. Elle encourage également la saine prise de risque lors des activités afin de donner aux enfants des opportunités de repousser leurs limites quant à leurs capacités physiques, intellectuelles et sociales³. Les résultats de deux études récentes démontrent clairement le potentiel des bienfaits que cette approche peut engendrer sur les différentes sphères développementales des enfants (physique et motrice, cognitive, socio-émotionnel et langagière)⁴⁻⁵.

Outre les moments Enfant Nature, l'ensemble des activités proposées aux enfants vise à assurer leur développement global dans toutes les dimensions déclinées ci-après.

2.4.1 Physique et motrice

Motricité fine : favoriser la créativité chez l'enfant, lui donner un meilleur contrôle œil-main-doigt.
Ex. : bricolage, casse-tête, enfilage, jeux de construction, jeux de blocs, menuiserie, etc.

Motricité globale : entraîner une meilleure coordination psychomotrice, aider l'enfant à mieux sentir son corps et s'en servir le plus adéquatement possible.
Ex. : ballons, danse, jeux d'équilibre, de perception, gymnastique, rondes, jeux extérieurs, etc.

Hygiène de vie : développer de saines habitudes d'hygiène. Ex. : brossage de dents, lavage des mains et du visage, entraînement à la propreté, etc.

2.4.2 Intellectuelle

Concentration : favoriser l'attention et la concentration chez l'enfant.
Ex. : jeux de table, raconter et/ou écouter des histoires, exercice de respiration, relaxation, activités de lecture et d'écriture, etc.

Éveil sonore : affiner la perception auditive, reconnaître des sons familiers, développer le son musical et la capacité d'expression artistique.
Ex. : bruits d'animaux, chansons, musique, danse, jeux de reconnaissance, instruments de musique, exploration des bruits et du silence, etc.

³ Little, H. et Wyver, S. (2008). Outdoor play: Does avoiding the risks reduce the benefits? *Australasian Journal of Early Childhood*, 33(2), 33-40.

⁴ Lavallée, É. (2019). *La perception des parents et des membres du personnel scolaire concernant l'approche Enfant Nature au préscolaire* [mémoire de maîtrise]. Université du Québec à Trois-Rivières.

⁵ Nadeau, É. (2020). *Pédagogie Enfant Nature : Étude observationnelle des comportements d'enfants qui fréquentent un centre de la petite enfance* [mémoire de maîtrise]. Université du Québec à Trois-Rivières.

Sciences : stimuler la curiosité de l'enfant par des activités d'observation, d'expérimentation, les sens, l'environnement. Ex. : observation de la nature, jeux de sable et d'eau, cuisiner, exploration des cinq sens, jeux de manipulation, etc.

Logique : apprentissage des concepts de classification, de nombres, de temps, d'espace, raisonnement logique, construction de la pensée, émettre des hypothèses, les vérifier, compréhension de la relation entre les objets et l'environnement, etc.
Ex. : les contraires, petit, grand, plein, vide, les nombres, jeux de classification, calendrier, etc.

2.4.3 Langagière

Communication : transmettre à l'enfant le goût de communiquer.
Ex. : discussions, histoires, comptines, chansons, théâtre, jeux de perception, imitation, etc.

Enrichissement du vocabulaire : apprendre à l'enfant l'expression juste du vocabulaire et de la prononciation. Ex.: raconter des histoires, jeux de langage, cassettes vidéo et audio etc.
Favorise l'initiation à une langue seconde.

2.4.4 Culturelle

Partager et mettre en pratique avec les enfants les valeurs, coutumes et traditions autochtones et d'autres ethnies.
Ex. : cuisine traditionnelle, fabrication avec des perles, légendes, inviter les aînés aux activités, organiser des sorties et visites à l'extérieur, etc. La pédagogie Enfant Nature fait aussi une grande place au savoir autochtone.

2.4.5 Sociale

Communauté : vivre harmonieusement avec les autres et son environnement, travailler en collaboration dans une atmosphère démocratique, établir des liens significatifs, respect des règles.
Ex. : respect des autres, partage, résolution de conflits, jeux de groupe, jeux coopératifs, etc.

Expression dramatique : encourager l'enfant à jouer un rôle pour exprimer sa vision du monde et des choses.
Ex. : mime, déguisement, imitation, marionnette, histoires, jeux de rôles, poupée, etc.
Exprimer les sentiments vécus de façon appropriée, développer la confiance et l'estime de soi, prendre conscience de ses capacités, aider à s'auto-contrôler indépendamment de l'adulte.
Ex. : jeux de rôle, donner des responsabilités, encourager l'autonomie, jeux de valorisation, retour après les activités ou intervention, etc.

2.4.6 Affective

Exprimer les sentiments vécus de façon appropriée, développer la confiance et l'estime de soi, prendre conscience de ses capacités, aider à s'auto-contrôler indépendamment de l'adulte.

Ex. : Jeux de rôle, donner des responsabilités, encourager l'autonomie, jeux de valorisation. Retour après les activités ou intervention, etc.

2.4.7 Créative

Aider à créer, aider à trouver des solutions originales aux situations, à développer un goût pour l'expression artistique. Mettre à leur disposition les moyens, techniques appropriées afin de leur donner toutes les possibilités de créer par eux-mêmes. Ex. : jeux de rôle, présenter du nouveau matériel, inventer des histoires, discussions, etc.

2.5 L'intervention du personnel éducateur auprès des enfants et des parents

L'intervention démocratique permet un partage de pouvoir entre les enfants et les adultes. Ce type d'intervention incite l'éducatrice à laisser de la place à l'enfant dans les décisions qui le concernent.

L'éducatrice joue un rôle de soutien à l'apprentissage ; elle observe, écoute, questionne et discute avec l'enfant. Ainsi, l'enfant est amené à réfléchir, à poser des hypothèses et à effectuer de la résolution de problème. Cette communication ouverte favorise les échanges avec l'adulte et les pairs. L'enfant apprend à tenir compte des idées des autres et à entrevoir une même situation selon différentes perspectives.

Comment intervenir dans un style démocratique ?

- ✓ Formuler des attentes claires quant au comportement des enfants;
- ✓ Faire preuve de constance et de cohérence tout en demeurant flexible;
- ✓ Ne pas chercher à tout contrôler;
- ✓ Agir comme guide, soutenir l'enfant tout en le laissant progresser à son rythme;
- ✓ Participer au jeu de l'enfant, échanger autant de façon verbale que non-verbale;
- ✓ Interroger positivement l'enfant pour le faire cheminer dans sa prise de position;
- ✓ Stimuler l'enfant en le mettant en situation d'agir, l'aider à découvrir ses goûts et ses besoins;
- ✓ Accepter que tous les enfants ne participent pas aux activités et qu'ils poursuivent leurs jeux parallèlement;
- ✓ Donner aux enfants un rôle actif dans la résolution de leurs problèmes tout en intervenant pour les guider et les aider à trouver une solution.

2.5.1 Principes devant guider nos interventions :

Parce que les membres de la direction, du personnel et tous les intervenants impliqués, de près ou de loin, au CPE exercent une grande influence sur l'estime que les enfants devraient avoir d'eux, nous exigeons que chacune des interventions:

- ✓ Soit empreinte de chaleur et d'affection (mots gentils, sourires communicatifs, écoute attentive, intérêt accru) ;
- ✓ Soit motivée par le besoin d'accomplissement de l'enfant à chacune des étapes de son développement (faire confiance à l'enfant de 1 an qui désire manger seul, à celui de deux ans qui veut enfiler seul son habit de neige, à celui de cinq ans qui désire aider à la cuisine, etc.)
- ✓ Offre encouragement et respect afin de stimuler de nouveaux apprentissages (Beau travail ! Super bricolage! Peux-tu m'ouvrir la porte s'il te plaît? Merci, c'est gentil...)
- ✓ Procure à l'enfant le sentiment d'être important (peux-tu m'aider à..., c'est toi qui as fait ça tout seul...)
- ✓ Soit une opportunité d'apprendre, d'explorer et de créer ;
- ✓ Permette le développement du langage par l'utilisation, en autant que faire se peut et si tel est le désir du parent, de la langue maternelle pour communiquer avec l'enfant (Atikamekw, français, anglais). La formulation de phrases complètes et l'apprentissage de nouveaux mots sont aussi des moyens privilégiés pour stimuler le développement langagier;
- ✓ Rappelle, au besoin, le respect des règles de conduite suivantes et ce afin d'assurer en tout temps la sécurité des enfants :
 - Vous n'avez pas le droit de frapper sur qui que ce soit ;
 - Vous ne pouvez pas faire des choses dangereuses qui pourraient vous blesser ;
 - Vous ne pouvez pas apporter d'objets personnels sans autorisation ;
 - Vous ne pouvez pas dire de « gros mots » ou sacrer ;
 - Vous ne pouvez pas manger de bonbons ou mâcher de la gomme;
 - Vous devez rester assis pendant la période du repas.
- ✓ Favorise les relations harmonieuses entre les enfants en respectant leur individualité. Ainsi, l'amitié est encouragée, mais pas forcée. La résolution de conflits permettra à chaque enfant de s'exprimer et d'être entendu. Par conséquent, l'intervention de l'adulte devra, en tout temps, démontrer un souci d'équité, une attitude claire, consistante et ferme;

Pour les enfants de 4 ou 5 ans, il sera plus facile de les initier à trouver par eux-mêmes les solutions à leurs conflits par l'expression de l'émotion qu'ils ressentent, au moment où ils la ressentent, qu'elle soit positive ou négative. (« Je n'aime pas que tu me frappes. », « Je n'aime pas aller jouer dehors. », « J'aime ça quand tu joues avec moi. »).

Face aux difficultés, l'adulte doit exercer son jugement afin d'aider l'enfant à résoudre le problème. Selon l'âge et la situation, l'éducatrice interviendra en accordant toutefois une place importante à l'enfant dans la démarche de résolution de problème.

Si le comportement d'un enfant nécessite une période de réflexion propice à le calmer, la procédure suivante s'applique :

- ✓ L'adulte doit intervenir selon l'émotion exprimée et le comportement adopté par l'enfant : Ex. : « Laurie, tu as le droit d'être fâchée, mais tu n'as pas le droit de frapper »;
- ✓ Nous intervenons sur les faits seulement;
- ✓ L'enfant demeure assis, à l'écart du groupe, mais bien en vue de l'intervenante pour quelques

minutes.

- ✓ Si l'enfant pique une colère (crise), l'adulte doit le contenir et restreindre la portée de ses coups jusqu'à ce qu'il se calme et reprenne contrôle. Il s'agit de le tenir fermement en le rassurant et en l'aidant à retrouver son calme. Après le retour au calme, l'intervenant(e) discute avec l'enfant en l'aidant à identifier l'élément déclencheur et en focussant sur la façon dont le conflit pourrait être réglé différemment la prochaine fois.

L'adulte ne doit jamais :

- ✓ Embarrasser, ridiculiser ou humilier un enfant;
- ✓ Infliger une punition corporelle.
- ✓ Crier après un enfant (excepté si cette façon d'intervenir est le seul moyen de le protéger d'un danger imminent)

CHAPITRE 3 – LE PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

Le processus de l'intervention éducative est le moyen par lequel le personnel éducateur choisit, planifie et réalise ses actions éducatives à partir de ses observations. Puis, il les évalue et les ajuste. Le processus comprend 4 étapes :

3.1 L'observation :

Cette étape permet de connaître les goûts, les besoins, les capacités et le développement actuel et en devenir de chaque enfant et, ceux du groupe. L'information recueillie oriente ainsi les actions éducatives et permet de les ajuster en plus d'alimenter des discussions avec les parents. Les observations sont consignées par écrit à l'aide d'une tablette et du logiciel « À petits pas » dans un dossier attribué à chacun des enfants.

3.2 La planification et l'organisation

Cette étape permet de prévoir, à partir de l'interprétation des observations, ce qu'il convient de mettre en place pour soutenir le développement global des enfants dans leurs jeux ainsi que dans le contexte des routines et des transitions. Elle sert également à organiser le matériel et à préparer l'environnement physique pour que chaque moment de vie au CPE soit vécu harmonieusement.

3.3 L'action éducative

Au cours de cette étape du processus, le personnel éducateur met en place les actions éducatives planifiées.

3.4 La réflexion-rétroaction

Cette étape permet au personnel éducateur d'évaluer l'ensemble des éléments qui ont été mis en place pour assurer le développement global et harmonieux des enfants. C'est une étape de travail incontournable pour améliorer, de façon continue, la qualité du service éducatif offert aux enfants et à leur famille. C'est également un moyen d'évoluer dans son travail en répondant de mieux en mieux aux besoins des jeunes enfants.

Ces données relatives aux observations recueillies sur chaque enfant ainsi que leur analyse et leur interprétation, de même que l'information sur les actions éducatives mises en place pour mieux répondre à ses besoins pourront notamment servir à compléter le dossier éducatif de l'enfant, tel que prescrit dans la LSGEE. Rappelons que le dossier éducatif de l'enfant est un outil de communication qui a pour objectif de permettre aux parents de suivre le développement de leur enfant, de soutenir le personnel éducateur dans la détection des difficultés et de favoriser des transitions harmonieuses, dont celle vers l'école. Le dossier éducatif de l'enfant est remis aux parents deux fois par année, soit le 15 juin et le 15 décembre.

CHAPITRE 4 – LES PRINCIPES DE BASE DU PROGRAMME ÉDUCATIF

Les cinq principes de base du programme éducatif sont d'égale importance. Le premier principe porte sur la relation de partenariat entre le SGEE et les parents de l'enfant. Les quatre autres sont liés plus précisément aux modes d'apprentissage et au développement pendant la petite enfance.

4.1 Le partenariat entre le SGEE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant

L'accompagnement du jeune enfant dans son développement global est un projet commun, partagé par les parents, le personnel éducateur et, lorsqu'il y a lieu, les administrateurs et toute autre personne qui travaille au SGEE. Ce partenariat, basé sur une relation de confiance mutuelle, rassure l'enfant et l'aide à établir une relation affective avec les adultes qui prennent soin de lui en l'absence de ses parents. Il favorise également le choix d'interventions individualisées adaptées à chaque enfant d'un même groupe au SGEE.

4.1.1 Les parents, premiers éducateurs de l'enfant

Au CPE, nous valorisons les postulats suivants :

- ✓ À la base, toutes les personnes sont bonnes;
- ✓ Toutes les personnes possèdent des forces;
- ✓ Toutes les personnes possèdent des habiletés et des connaissances qui sont différentes, mais également importantes;
- ✓ Toutes les personnes ont besoin de soutien et d'encouragement;
- ✓ Toutes les familles ont des attentes, des souhaits, des rêves pour leurs enfants;
- ✓ Toutes les familles possèdent des ressources, mais elles n'ont pas toutes le même accès aux ressources;
- ✓ L'assistance offerte aux familles doit l'être de manière à maintenir leur dignité et leurs espoirs;
- ✓ Les familles doivent être des partenaires égaux dans la relation avec les personnes leur offrant des services.

4.1.2 Les échanges avec les parents à propos de l'apprentissage actif et du jeu de leur enfant

Les approches éducatives qui misent sur l'apprentissage actif valorisent davantage les processus d'apprentissage de l'enfant que le résultat obtenu.

4.1.3 Des pistes d'action porteuses pour créer un partenariat avec les parents

- ✓ Reconnaître les connaissances et l'expertise de l'autre;
- ✓ Partager le pouvoir et les prises de décision;
- ✓ Reconnaître et respecter la diversité, tenir compte des différences culturelles et identitaires propres aux Premières Nations;
- ✓ Créer des réseaux élargis de soutien.

4.2 Chaque enfant est unique

Appliquer ce principe dans ses interventions, c'est chercher à comprendre la réalité de chacun des enfants du groupe en respectant ses différences et ses particularités individuelles et familiales. C'est accompagner ses avancées en s'appuyant sur sa curiosité naturelle pour l'amener plus loin. C'est respecter son rythme de développement pour faire en sorte qu'il explore et expérimente en profondeur ce qui suscite son intérêt. C'est faire preuve d'un intérêt authentique pour sa personne, son milieu de vie est ses goûts. C'est interagir avec elle ou lui sans égard aux stéréotypes attribués à son genre, à son apparence ou à son origine culturelle, et les déconstruire lorsqu'ils sont évoqués dans le groupe d'enfants en relevant, notamment, leur iniquité. C'est également lui offrir de vivre de nouvelles expériences afin de nourrir sa curiosité et d'élargir ses champs d'intérêt.

4.3 L'enfant est l'acteur principal de son développement

Le jeune enfant est unique et la majorité de ses apprentissages découlent d'une aptitude naturelle et d'une motivation intrinsèque à se développer. L'enfant apprend dans l'action, par l'exploration, l'interaction, l'observation, l'imitation et l'écoute : sa pensée se structure à partir de ce qu'il ressent, voit, entend, touche, sent et goûte. Dans un contexte favorable à leur apprentissage actif, ce dernier amorce des jeux à partir de ses champs d'intérêt, choisit du matériel et décide de son utilisation, l'explore avec tous ses sens, le transforme et le combine à sa manière tout en parlant avec les autres (ou en communiquant de façon non verbale).

4.4 L'enfant apprend par le jeu

Le jeu, et particulièrement le jeu actif au cours duquel l'enfant est en mouvement, est la voie royale du développement physique et moteur du jeune enfant.

Pendant la petite enfance, le jeu est essentiel au développement affectif du jeune enfant. Il est source d'autonomie et de fierté. Parce qu'il permet à l'enfant de mettre en œuvre ses idées et d'acquérir des habiletés, il favorise chez lui ou elle la confiance et l'estime de soi.

Le jeu offre de multiples occasions de se développer sur le plan du langage. Il suscite les interactions et la communication.

Le jeu stimule de façon appropriée le développement cognitif du jeune enfant. Pendant le jeu, la pensée est centrée sur le processus plutôt que sur le but de l'activité; c'est l'une des raisons pour lesquelles le jeu place l'enfant dans un état d'esprit idéal pour apprendre et créer.

4.5 Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

Le développement du jeune enfant est global. C'est un processus qui se déroule dans chacun des domaines en même temps (physique et moteur, langagier, social et affectif, cognitif). Tous les domaines s'influencent mutuellement et s'intègrent les uns aux autres pour former un tout : l'enfant.

CHAPITRE 5 – LES DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT

Favoriser le développement global de l'enfant implique entre autres que le personnel éducateur offre des expériences éducatives variées et adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant. Dans cet ordre d'idées, l'application de la pédagogie Enfant Nature dans notre milieu fait partie du moyen privilégié pour guider les éducatrices.

De ce fait, les expériences éducatives proposées aux enfants soutiennent notamment les composantes suivantes :

5.1 Le développement physique et moteur

Cette dimension fait référence aux besoins physiologiques, physiques, sensoriels et moteurs de l'enfant. Le développement de ses habiletés motrices (agilité, endurance, équilibre, etc.) comprend la motricité globale (ramper, marcher, saisir un objet, grimper sur des éléments de la nature, etc.) et la motricité fine (dessiner, enfiler des perles, découper, chercher des insectes dans la terre, etc.). Cette dimension favorise le développement physique et moteur et permet du même coup aux enfants de développer de saines habitudes de vie.

5.2 Le développement cognitif

Nous avons créé un milieu de vie stimulant et des conditions favorables permettant à l'enfant de développer ses sens, d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles ainsi que de comprendre de plus en plus le monde qui l'entoure. Le personnel éducateur soutient les enfants sur ce plan en favorisant chez eux la réflexion, le raisonnement et la créativité. Lors des périodes en interaction avec la nature, les défis face auxquels sont placés les enfants favorisent la recherche de solution, la créativité, la réflexion, en plus de leur permettre d'acquérir des connaissances variées en ce qui concerne la flore et la faune.

5.3 Le développement langagier

Puisque l'identité sociale de l'enfant se développe avec l'apprentissage de sa langue maternelle et au contact de sa culture, nous utilisons d'emblée la langue maternelle de l'enfant, et ce, le plus souvent possible.

Par ailleurs, lorsque les enfants vont régulièrement en nature, le développement des capacités langagières et de communication chez l'enfant s'améliorent⁶.

5.4 Le développement social et affectif

La satisfaction des besoins affectifs de l'enfant est tout aussi vitale que celle de ses besoins physiques. Par cette dimension, l'éducatrice permet à l'enfant de développer sa capacité d'exprimer et de contrôler ses émotions (p. ex. en mettant des mots sur ce qu'il ressent). De plus, l'enfant apprendra à construire et à renforcer son estime

⁶ O'Brien, L. (2009). Learning outdoors: The Forest School approach. *Education 3-13*, 37(1), 45-60.

de soi par des activités lui offrant l'occasion de découvrir qui il est, en quoi il est unique et de lui apprendre à faire des choix et à exploiter ses forces. Tout cela l'amènera à se construire une identité personnelle.

Le CPE offre à l'enfant l'occasion d'apprendre à entrer en relation avec d'autres, à exprimer et à contrôler ses émotions, à se mettre à la place de l'autre et à résoudre des problèmes. L'acquisition d'habiletés sociales et l'émergence d'une conscience du bien et du mal lui permettent d'entretenir des relations de plus en plus harmonieuses avec son entourage et de tenir compte de la perspective des autres avant d'agir.

Dans un même ordre d'idées, il est démontré que la pédagogie nature favorise notamment l'estime et la confiance en soi, les relations de confiance et le sentiment d'appartenance ⁷. Elle permet également une augmentation de la conscience de l'impact des gestes de l'enfant sur les autres, du partage et du travail d'équipe⁸.

⁷ Becker, C., Lauterbach, G., Spengler, S., Dettweiler, U. et Mess, F. (2017). Effects of regular classes in outdoor education settings: A systematic review on students' learning, social and health dimensions. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 14(5), 485.

⁸ O'Brien, L. (2009). Learning outdoors: The Forest School approach. *Education 3-13*, 37(1), 45-60

CHAPITRE 6 – L’ADAPTATION ET L’INTÉGRATION À LA VIE EN COLLECTIVITÉ

En autant que faire se peut, notre CPE propose aux parents d’intégrer progressivement leur enfant, en fonction de son âge, de sa capacité d’adaptation et de son tempérament. Les parents ont la possibilité de demeurer quelques temps auprès de leur enfant, de réserver des moments privilégiés avec son éducatrice et, pour les poupons, de bénéficier d’un endroit propice à l’allaitement. À l’occasion, les parents sont invités à prendre le déjeuner ou le dîner avec leur enfant. Ils ont un local réservé à eux : le salon des parents.

Pour aider l'enfant à s'acclimater à sa nouvelle vie, le parent doit parler positivement du service de garde. Il peut aussi parler des amis qu'il pourra s'y faire, des nouveaux jouets, des fêtes amusantes, en insistant sur les activités les plus susceptibles de lui plaire.

L’éducatrice prendra bonne note des habitudes de l’enfant, de ses goûts, de ses forces, de ses peurs, de ses réactions, etc. Elle permettra à l’enfant d’apporter un objet sécurisant et organisera l’horaire de la journée de manière que l’enfant puisse se repérer dans le temps et prévoir le retour de son parent.

Toute l’équipe du CPE doit interagir avec chacun des enfants dans les aires communes, répondre à leurs besoins et démontrer une attitude intéressée (sourire, petits mots gentils, salutations, consoler...) à chaque fois que l’occasion se présente.

Les enfants du CPE sont très présents lors des journées thématiques, des campagnes sociétales, des activités spéciales qui s’organisent dans notre ville. Ils se déplacent fréquemment pour aller à la bibliothèque, au centre de ski, dans les sentiers pédestres, en forêt, au Complexe culturel, visiter les aînés, aller au zoo, à la patinoire, etc.

Le CPE est présent sur plusieurs tables de concertation dont celles de la réussite éducative du Haut-St-Maurice, la table enfance-jeunesse-famille du CIUSSS HSM, la table des partenaires pour l’intervention précoce en milieu de garde de l’UQTR. Il est membre du réseau Nishkat des gestionnaires des CPE des communautés des Premières Nations, du Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance, du regroupement des CPE 04-17 et de l’Association des Cadres des CPE.

Nous sommes aussi très soucieux de préparer les enfants pour l’entrée à la maternelle. Nous sommes donc impliqués au sein du comité « Virage 5 ans » qui nous permet d’accompagner nos enfants à la journée d’intégration scolaire.

Des étudiantes ergothérapeutes et orthophonistes sont embauchées pendant la période estivale pour soutenir notre programme de prévention et de réadaptation en orthophonie et en ergothérapie aux enfants qui présentent des besoins particuliers pour la rentrée scolaire.

Deux fois l’an, nous remettons aux parents le portrait global de l’enfant soit le 15 juin et le 15 décembre. Ces documents sont conservés jusqu’au départ de l’enfant pour l’école.

CHAPITRE 7 – LA PROMOTION ET LA PRÉVENTION VISANT LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES ET DE SAINES HABITUDES DE VIE

7.1 Saines habitudes alimentaires

L'alimentation est un besoin essentiel à la vie et va bien au-delà du simple fait de se nourrir. Elle touche toutes les dimensions du développement de l'enfant. Le centre de la petite enfance, dont la mission fondamentale vise à favoriser le développement global et harmonieux des enfants de 0 à 5 ans, doit non seulement répondre à leurs besoins physiologiques, mais aussi le guider dans l'apprentissage d'une saine alimentation et de bonnes habitudes de vie. Le centre reconnaît le parent comme premier éducateur de son enfant. Par conséquent, sa collaboration avec le parent constitue un facteur déterminant qui contribue certainement à guider l'enfant vers des choix sains, à lui en faire prendre conscience et à le soutenir dans cette démarche, laquelle saura influencer positivement son avenir.

L'Objectif général de notre politique est de :

- ✓ Offrir des services alimentaires de qualité, de manière à affirmer, tant à l'interne qu'à l'externe, la mission éducative et le rôle actif du CPE dans le développement et la promotion de saines habitudes chez les enfants de 0 à 5 ans.

Les objectifs spécifiques sont de :

- ✓ Fournir un outil permettant d'encadrer l'offre alimentaire de manière à respecter les fondements et principes nutritionnels essentiels à une bonne qualité de vie;
- ✓ Définir, en se basant sur les recommandations canadiennes en nutrition, les exigences qualitatives relatives à l'alimentation en centre de la petite enfance;
- ✓ Uniformiser les procédures préventives d'hygiène et de santé à l'égard de la pratique alimentaire;
- ✓ Déterminer les rôles et responsabilités des divers intervenants au centre de la petite enfance à l'égard de l'organisation et de la gestion du volet alimentation;
- ✓ Promouvoir l'action pédagogique et les attitudes positives qui favorisent l'apprentissage de saines habitudes alimentaires.

Les fondements de cette politique s'appuient sur :

- ✓ La Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et les règlements du ministère de la Famille du Québec;
- ✓ Les recommandations des Guides alimentaires canadien et Atikamekw, version mise à jour en mai 2020;
- ✓ Les recommandations de Santé Canada, du ministère de la Santé et des services sociaux du Québec et du ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec.

Notre politique alimentaire est remise aux parents au moment de l'entrée de l'enfant et est également disponible sur le site internet du CPE. Elle définit les rôles et les responsabilités de l'équipe à l'égard de l'alimentation, la quantité et la qualité nutritive, l'élaboration des menus, l'alimentation en pouponnière, les allergies et les intolérances alimentaires, les restrictions alimentaires, les anniversaires, fêtes annuelles et événements spéciaux, l'approvisionnement, l'hygiène et la salubrité et finalement la conservation et l'entreposage. La période estivale est propice à mettre en place avec les enfants le petit jardin du CPE.

7.2 Saines habitudes de vie

Le développement des saines habitudes de vie des jeunes enfants passe principalement par l'équilibre entre l'activité physique, les comportements sédentaires de qualité et le sommeil.

Notre CPE propose des offres éducatives variées et adaptées à l'âge des enfants qui misent, entre autres, sur l'importance de bouger, de courir, de sauter et de jouer dehors. Nous nous préoccupons autant de leur bien-être affectif que de leur santé physique.

La pédagogie Enfant Nature appuie son approche sur des fondements qui favorisent le développement de saines habitudes de vie chez les enfants. Par ailleurs, le contenu et le matériel produits par la Coopérative Enfant Nature, qui la distinguent d'ailleurs des autres initiatives québécoises de pédagogie nature, sont développés en suivant les exigences du *Programme éducatif pour les services de garde du Québec : Accueillir la petite enfance*⁹. De plus, les clés d'apprentissage de cette pédagogie sont en concordance avec les compétences visées par le cadre de référence sur le jeu actif *Gazelle et Potiron* du Ministère de la Famille¹⁰.

⁹ Ministère de la Famille. (2019). *Accueillir la petite enfance : Programme éducatif pour les services de garde du Québec*. Gouvernement du Québec. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/programme_educatif.pdf

¹⁰ Ministère de la Famille. (2017). *Gazelle et Potiron : Cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance*. Gouvernement du Québec.

CHAPITRE 8 – L’APPROPRIATION, LE PARTAGE ET L’APPLICATION DE NOTRE PROGRAMME ÉDUCATIF

Pour donner suite à la révision de notre PE, il sera présenté à tout le personnel à la rentrée de septembre 2021. Par la suite, à raison d’une fois tous les deux mois, nous allons aborder un ou deux chapitres, recevoir les commentaires et peaufiner au besoin. Une journée de formation sur le sujet sera proposée à tout nouveau membre du personnel.

Les parents en recevront une copie et il sera résumé verbalement lors de l’inscription de chaque nouvelle famille.

Les membres de la direction et plus particulièrement les directrices à l’installation seront responsables de voir à son application auprès du personnel éducateur.